

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CAMPUS DE GUERET A L'UNIVERSITE DE LIMOGES

ANNEXE 1

INVENTAIRE DES BIENS IMMEUBLES MIS À DISPOSITION

- Désignation cadastrale : section BC n° 21 pour partie - commune de Guéret
- Contenance : 8 172 m²
- Composition de l'ensemble immobilier bâti : 1 bâtiment repéré A sur l'extrait cadastral présenté en annexe 3.

Niveau 1

- 3 salles, un dépôt et des sanitaires occupés par l'Atelier CANOPE 23/SCD (Service Commun de Documentation-Université)
- 1 atelier
- 1 lingerie
- 1 espace accueil
- 1 espace convivialité étudiant
- 1 cuisine école primaire
- 1 plonge école primaire
- 1 réfectoire école primaire
- 1 bloc sanitaires
- 1 bloc salle commune, sanitaires, vestiaires, rangement
- 1 chaufferie

Niveau 2

- 4 bureaux, 1 salle et 1 espace reprographie occupés par l'Atelier CANOPE 23/SCD
- 1 salle de réunion (salle 204)
- 3 salles de cours (salles 208, 209 et 211)
- 1 salle de musique (salle 200)
- 1 bureau (210)
- 1 bloc sanitaires
- 1 logement de gardien
- 2 locaux de rangement

Niveau 3

- 1 amphithéâtre et son local technique
- 1 salle des professeurs
- 3 salles de cours avec leur local de rangement (salles 307, 308, 309)
- 1 salle cours (salle 310)
- 2 salles informatiques (dont 1 en accès libre, salles 313 et 317)
- 1 salle « arts visuels » (salle 305)
- 1 salle de sciences avec labo (salle 312)
- 6 bureaux
- 1 espace détente
- 2 espaces reprographie
- 2 blocs sanitaires
- 2 locaux techniques (salles 311 et 314)
- 1 local de rangement (salle 311 bis)
- 1 local de service (salle 318)

Niveau 4

- 1 salle informatique (G400)
- 2 locaux de rangement